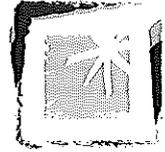


N° DEL/2025-016



Communauté de Communes

Ventadour Égletons Monédières

Séance du 10 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix mars, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 03 mars 2025

PRESENTS (35)

Délégués titulaires (33) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (2) : M. DELACOURT Alain, M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOUILLON Ludivine, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie.

Pouvoirs (4) :

M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à Mme AUDEGUIL Agnès,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

OBJET : Guide de procédure interne pour les marchés à procédure adaptée

M. le Président présente au Conseil le guide de procédure interne pour la passation et l'exécution des marchés publics à procédure adaptée (MAPA).

Ce guide a pour objet d'assurer :

- le respect du code de la commande publique, et notamment les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures ;
- l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.

Ce dernier sera révisé à intervalles réguliers pour le remettre à jour des évolutions réglementaires et, en tant que de besoin, pour tenir compte de l'évolution des procédures internes à la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le guide de procédure interne pour les marchés à procédure adaptée annexé à la présente délibération.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 11 mars 2025**

Le Président,


Ventaaour Egletons Morédières
Charles FERRÉ

Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26